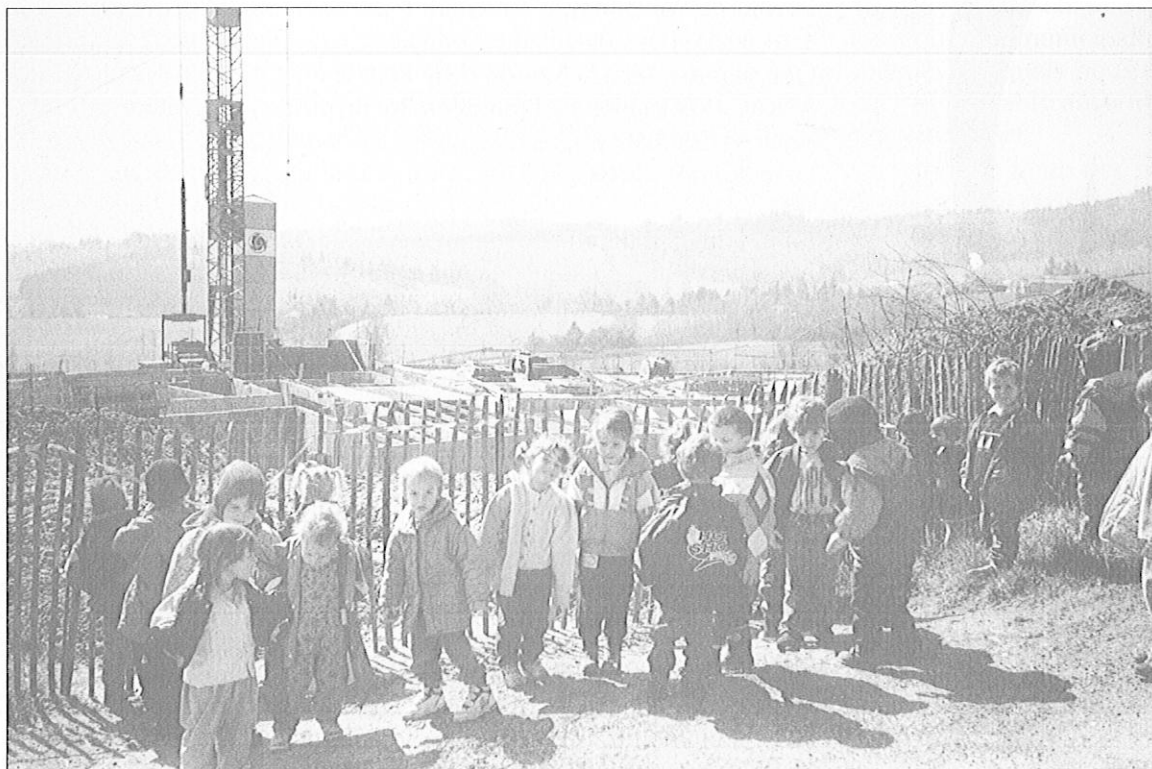


Pollionnay



Bulletin d'Informations
municipales et communales

AVRIL 1996 - N° 53

Sommaire

Le Mot du maire	3
Dossier Ecole :	
Une école pour l'an 2000	4
Vivre la construction de son école	5
Le chantier de l'école	6
Plan de financement de l'école	8
L'école, la voirie, la sécurité	11
Infos municipales :	
A propos des "quatre vieilles"	12
Voirie	13
Médiathèque municipale	13
La vie locale :	
Don du sang	14
Du nouveau à Pollionnay	15
Relais Assistantes maternelles	15
La vie associative :	
La MJC de Pollionnay, c'est reparti !	16
Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais	16
Que se passe-t-il à la Maison de la Rencontre	17
APRAC, Association de Promotion Rurale d'Art et de Culture	19
Anciens Combattants	20
Le retour des Classes en 7	20
Infos SIVOM :	
B.I.J., Bureau d'Information Jeunesse	21
Accès au Centre nautique intercommunal	21
Information Pont-bascule	21
Etat Civil :	
Naissances, mariages, décès	22
Recensement militaire	22

Le Directeur Gérant : Monsieur Gilbert MARIGNIER, maire

Responsable informations : Etienne BROCHET, adjoint

Dépôt légal : avril 1996

Note de la rédaction :

Les articles des associations sont rédigés sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent que leurs signataires.

LE MOT DU MAIRE



Chers Administrés,

Le 28 mars 1996, le Conseil municipal était réuni pour le vote du compte administratif et du compte de gestion 1995, il était aussi réuni pour le vote du budget primitif 1996. Tous ces votes ont reçu l'unanimité et je soulignais à cette occasion la rigueur que nous devons apporter pour que le budget de fonctionnement soit maîtrisé, voire diminué sur certains postes. Dans la section investissement, c'est sur la construction de l'école primaire et maternelle que notre effort est dirigé. Vous trouverez dans ce bulletin toutes les informations dont nous disposons, concernant l'école, comme promis.

En ce début d'année, nous travaillons sur un certain nombre d'éléments nouveaux auxquels la municipalité est très attachée et qui sont : l'environnement, la communauté de communes et l'ORAC.

• **L'environnement** : En faisant le tour de la commune, on peut constater qu'ici et là et de plus en plus fréquemment, nous sommes obligés d'intervenir en raison de constructions illicites, de mouvements de sols, de souillages de lieux publics, d'écoulements d'eaux, etc. Tout ceci est réglementé par un plan d'occupation des sols, un code de l'urbanisme et enfin par le civisme et le bon sens de chaque habitant de Pollionnay. Notre environnement et notre cadre de vie font partie de nos atouts. La municipalité est la garante de ces règles. Nous sommes bien conscients qu'il existe des problèmes auxquels nous devons apporter des solutions en collaboration avec les personnes concernées. Il est très probable aussi que nous serons amenés à prendre des délibérations afin d'enrayer certaines infractions constatées.

Toujours dans le chapitre environnement, je rappelle qu'avec le printemps la tonte des pelouses reprend et que le gazon ainsi amassé ne doit pas se brûler, qu'il n'est pas collectable par le service des ordures ménagères, mais qu'il peut facilement être réduit en compost dans un petit coin de chaque jardin d'agrément pour être ensuite réutilisé comme engrais naturel. Pour ceux qui souhaitent une autre solution, un point de collecte de végétaux recyclables, et uniquement cela (tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haies,...) est ouvert chez Michel Jasserand, chemin des Presles. Un fléchage sera mis en place prochainement.

• **L'intercommunalité** : Le 20 mars 1996, tous les conseillers municipaux du SIVOM, ainsi que ceux de la commune de Chaponost étaient invités à une réunion d'information à Messimy en présence de M. Vincent Bouvier, Sous Préfet de Région, et de Mlle Taillardat, Directeur de cabinet. Si aujourd'hui, il apparaît que toutes les communes sont conscientes de l'importance de se regrouper, il reste encore quelques points importants à traiter et à débattre.

2 possibilités nous sont offertes.

1) Il peut se créer une communauté de communes hors du schéma prévu par les services du Département. Dans ce cas là, il y aurait 3 étapes :

- a) Phase d'initiative : démarrage de la procédure.
- b) Définition du périmètre et des limites des compétences à transférer.
- c) Décision de création : vote des conseils municipaux.

2) Création selon schéma départemental de coopération fondé sur les bassins d'emploi. Ce schéma a été arrêté le 6 décembre 1994 avec un caractère indicatif.

Si la deuxième option était retenue, les délais de mise en place seraient plus courts. Ces problèmes de communauté de communes sont complexes, mais nous devons avancer dans ce sens là pour le bien de tous.

• **L'ORAC** : Opération de restructuration de l'artisanat et du commerce. C'est une opération qui se prépare sous l'égide de la CRCL et qui durera trois années à compter de sa mise en place. Elle est évidemment réglementée par un certain nombre de critères. La municipalité aura donc besoin de connaître tous les projets de créations, d'aménagements d'entreprises ou de commerces afin de constituer les dossiers pour que chacun d'eux puissent bénéficier des subventions proposées.

Voici, Chers Administrés, comment se dessinent les principaux axes de travail de ce printemps 1996. Je ne manquerai pas de vous tenir informés de l'évolution de ces travaux.

Je vous adresse à chacun mes sentiments les plus dévoués.

Le Maire,
G. Marignier.

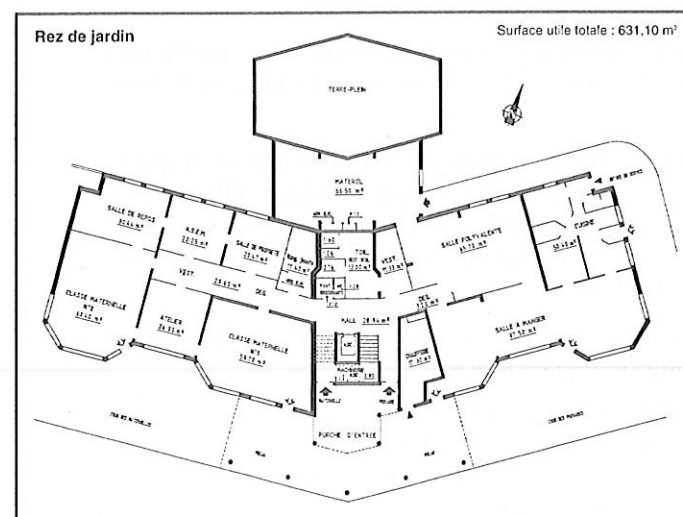
UNE ÉCOLE POUR L'AN 2000

Construire une école en cette fin de siècle, c'est quitter des bâtiments datant du début du XX^{ème} pour concevoir ceux qui abriteront les générations du XXI^{ème}.

La société a évolué de façon inimaginable, je dirai presque inconcevable depuis 100 ans. Le rôle et la fonction de l'école en ont été profondément modifiés. Plus qu'un lieu d'éducation, elle est devenue un lieu de vie dans lequel l'enfant se développe, se socialise au cours de journées de plus en plus longues durant une partie non négligeable de sa vie. De plus, l'évolution du monde est telle que même devenu adulte, il lui faudra sans cesse revenir à l'école pour faire évoluer ses connaissances et garder ainsi autant que faire se peut une certaine maîtrise sur la société qui sera la sienne.

Une école du XXI^{ème} siècle, c'est une école qui a une âme, qui est avant tout une maison. C'est une école ouverte sur le ciel et l'espace environnant. Pas de toit hangar tout plat, pas de caserne, pas d'usine à enseigner, mais une maison avec un point haut pour s'ouvrir sur l'horizon, une maison où intérieur et extérieur ne sont plus des mondes étrangers, une maison dans laquelle la joie de contempler, de communiquer, d'apprendre vous permet de grandir et de vivre dans l'harmonie.

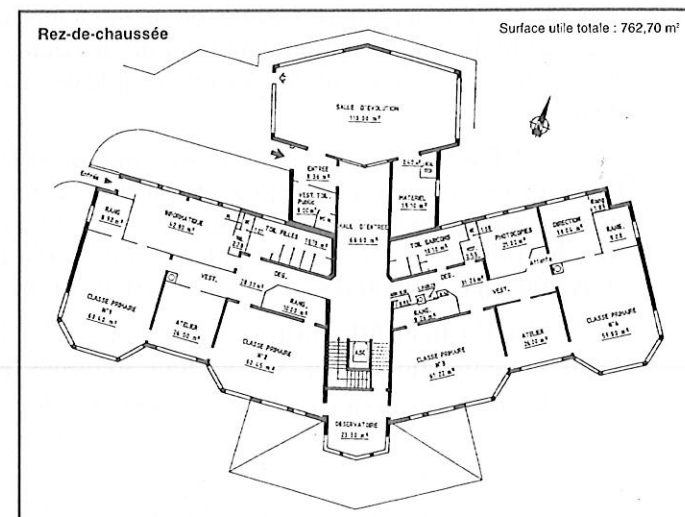
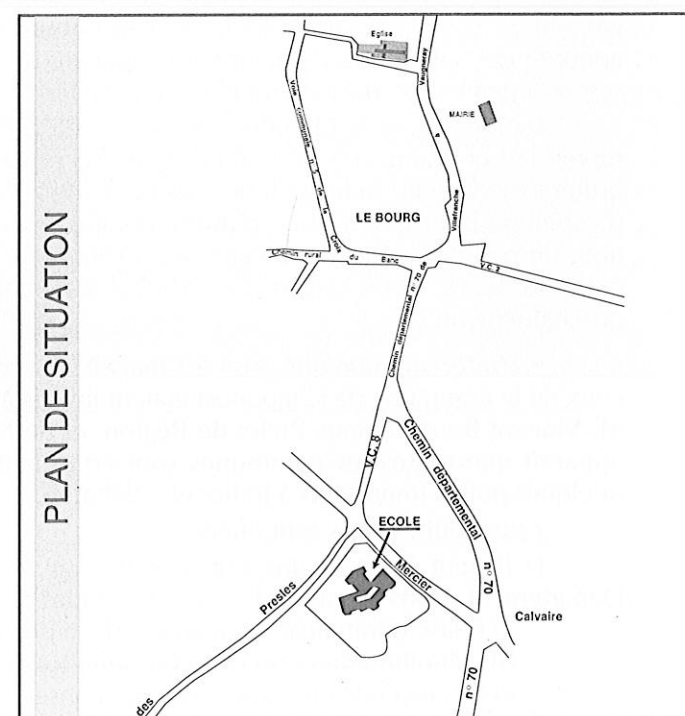
Tout au long de la réflexion sur ce projet de construction, l'équipe enseignante a eu à cœur de penser ce bâtiment comme un lieu de rencontre et d'échange, lieu privilégié pour les enfants, certes, mais aussi lieu de formation pour les adultes et les adolescents favorisant ainsi la communication inter-génération.



Dès son ouverture, cette école sera investie par des enfants ayant suivi semaine après semaine sa construction. Avant même d'y pénétrer, ils en connaîtront chaque recoin. Les adultes ne seront pas oubliés non plus. Ils y trouveront, entre autres, le plaisir d'une salle de gymnastique, un parc d'ordinateurs où ils pourront essayer de se mettre au niveau de leurs enfants, et un réseau de communication qui leur permettra de découvrir le concept des "Arbres de la connaissance" et la virtualité du monde "Internet".

Mon vœu le plus cher est que ces nouveaux locaux permettent à d'autres adultes de faire découvrir et partager leurs passions dans un échange réciproque.

R. Beaumont.



VIVRE LA CONSTRUCTION DE SON ÉCOLE Cela n'arrive qu'une fois dans la vie !

vidéo (réalisé chaque semaine par un enfant différent) permet de passer sans cesse d'une observation de l'image à la lecture du plan mis à notre disposition par l'architecte. Ce travail mobilise les enfants environ deux heures par semaine, mais les bénéfices intellectuels seront très certainement à la mesure de cet investissement. Quand l'exploitation de la bande vidéo est terminée, nous ajoutons quelques séquences à la cassette de montage pour obtenir en fin de construction la mémoire de la genèse du bâtiment (un an de travail condensé en 1 h - 1 h 30 environ)*.

Les CP et les maternelles ne se désintéressent pas non plus de l'avancée des travaux. Le moindre rayon de soleil les transporte sur les lieux où le bruit des marteaux et les gémissements de la grue leur jouent la symphonie du travail.

Merci à tous les adultes qui répondent avec beaucoup de patience à toutes les questions.

R. Beaumont

*La cassette de la genèse de l'école sera disponible dès la fin des travaux à la médiathèque municipale. Vous pourrez l'emprunter au même titre que

celles qui racontent déjà plusieurs années de la vie de l'école et du village.



Depuis le début des travaux, toutes les classes de l'école suivent avec beaucoup d'attention le chantier du groupe scolaire. Chaque semaine, les grands (CM1-CM2) se rendent sur le chantier pour suivre les différentes opérations de construction et fixer sur diapositives l'avancée du travail.

Les CE1-CE2 profitent, le jeudi après-midi, de la réunion de chantier pour questionner les responsables des travaux, pour filmer les différents corps de métier et établir les liens entre le plan en deux dimensions sur du papier et la réalité. De retour en classe, l'essentiel des observations est consigné dans un texte qui est faxé (transmis par télécopie) à cinq classes qui peuvent en retour poser des questions. Le support





Le chantier de l'école

Jeudi 30 novembre 1995

Bonjour à tous.

Nous sommes allés voir le terrain de notre future école.
Nous avons couru dans l'herbe.
Il y avait des trous et des bosses.
Nous avons vu la balise qui limite le terrain.
Yossi a lu le panneau affiché au bord de la route.
Loïc a filmé le terrain et le maître a pris des photos.
La cour sera en herbe, en gore et en pavés autobloquants. Il y aura deux niveaux dans l'école.

Nous irons sur le chantier tous les jeudis.
A la semaine prochaine.

Au revoir les ce1 ce2
(tupé par Kévin, Antoine, Pierre-Alain)



CE1-CE2 Pollionnay
Ecole publique 69290 Pollionnay
tel: 78 48 10 60
Fax: 78 48 17 45



Le chantier de l'école

Jeudi 14 Décembre

Troisième visite au chantier de la future école

A l'entrée du terrain, un cabanon est installé.
Il sert de vestiaires aux ouvriers du chantier.
La barrière au bord de la route a disparu.
Il y avait de la neige sur les tas de terre.
Nous avons vu le trou dans lequel sera construite l'école.

C'est une nouvelle pelleuse qui creusait.
La semaine dernière, la pelleuse avait des chenilles comme le bulldozer, et cette semaine elle a 4 grosses roues.

Le bulldozer étalait la terre à l'endroit du futur parking de l'école. La pelleuse remplissait le camion de terre. Le camion vidait la terre devant le bulldozer et le bulldozer étalait et tassait la terre.

Quand le camion recule, on entend le bruit d'une sirène. C'est pour prévenir les gens qui sont derrière le camion.

Le chef de chantier installé un pied comme celui de notre caméra et il a posé dessus un appareil qui ressemble à une caméra. C'est un appareil pour mesurer le terrain : c'est un niveau laser.

Tupé par Stéphanie et Jérôme. Visite filmée par Jérôme



Le chantier de l'école

Jeudi 21 Décembre

4ème visite du chantier.

Nous avons posé des questions à M. Sériziat, l'architecte. Nous avons enregistré les réponses.

1- Une grue sera mise en place sur le chantier. Nous avons vu les contre-poids en béton. Elle arrivera entre Noël et le jour de l'an. Un camion de béton est arrivé. Les ouvriers étaient en train de préparer le socle de la grue.

2- Au bord de la route un tabouret pour le compteur d'eau a été construit. La tranchée pour les tuyaux était déjà prête.

3- Les maçons ont apporté un silo à ciment. Il était couché par terre. Ils vont le relever. Le béton sera fabriqué sur place.

4- Les maçons ont installé aussi une petite cabane qui va servir de toilettes. Ils ont aussi installé un cabanon pour ranger leur matériel et leur habits.

5- Des piquets marquent l'emplacement de l'école et les limites de la cour.

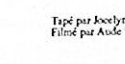
6- 15 maçons vont travailler pour construire les murs de l'école. En tout, il y aura au moins 100 personnes qui vont intervenir dans la construction.

Réponses aux copains.

- Oui nous aimons l'emplacement de notre nouvelle école.
- Oui nous sommes pressés d'être dans notre nouvelle école parce que :
elle sera toute neuve;
les cours seront grandes et nous pourrons bien nous amuser;
la salle de gym sera dans l'école;
nous aurons de vrais vestiaires;
nous pourrons voir les montagnes depuis l'observatoire.

Au revoir à tous et bonne année 1996.

Tupé par Jocelyn, Emmanuel, Anthony B.
Filmé par Aude

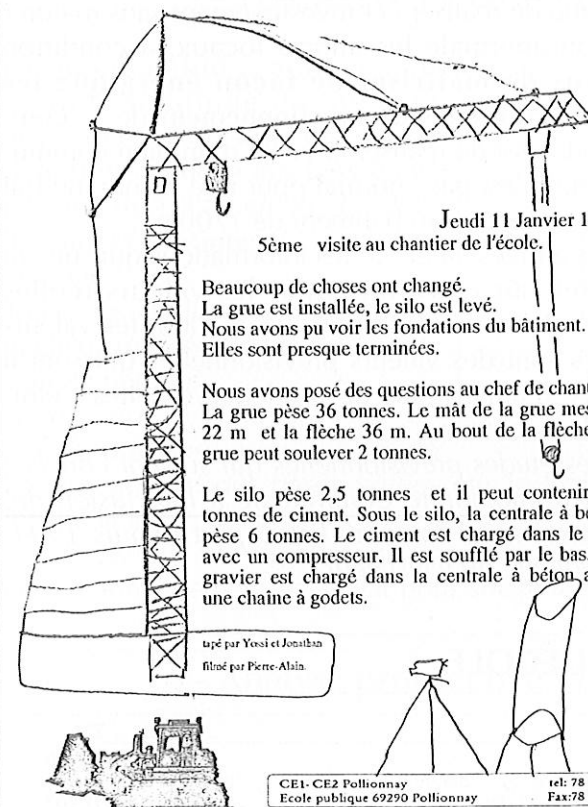


CE1-CE2 Pollionnay
Ecole publique 69290 Pollionnay
tel: 78 48 10 60
Fax: 78 48 17 45



Le chantier de l'école

Année 1995-1996



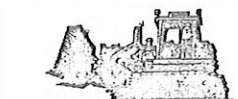
Jeudi 11 Janvier 1996
5ème visite au chantier de l'école.

Beaucoup de choses ont changé.
La grue est installée, le silo est levé.
Nous avons pu voir les fondations du bâtiment.
Elles sont presque terminées.

Nous avons posé des questions au chef de chantier.
La grue pèse 36 tonnes. Le mât de la grue mesure 22 m et la flèche 36 m. Au bout de la flèche, la grue peut soulever 2 tonnes.

Le silo pèse 2,5 tonnes et il peut contenir 50 tonnes de ciment. Sous le silo, la centrale à béton pèse 6 tonnes. Le ciment est chargé dans le silo avec un compresseur. Il est soufflé par le bas. Le gravier est chargé dans la centrale à béton avec une chaîne à godets.

tupé par Yossi et Jonathan
filmé par Pierre-Alain



CE1-CE2 Pollionnay
Ecole publique 69290 Pollionnay
tel: 78 48 10 60
Fax: 78 48 17 45



Le chantier de l'école

Année 1995-1996

Jeudi 25 Janvier 1996

Septième visite au chantier

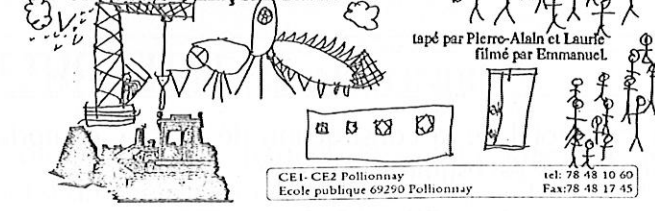
Les ouvriers étaient en train de couler un mur.
La grue apportait le béton. Pour faire ce mur, il a fallu 2000 litres de béton et il va peser 18 tonnes.
Nous avons vu fonctionner les godets. Ils ramassaient le sable et ils le mettaient dans la centrale à béton.

Il y avait plein de ferrailles posées sur le chantier.

Nous avons vu les premiers trous des fenêtres de la salle de repos des petits de la maternelle.

Le camion-grue a été chargé sur une remorque et un camion l'a emporté.

Il y avait 6 maçons sur le chantier.



CE1-CE2 Pollionnay
Ecole publique 69290 Pollionnay
tel: 78 48 10 60
Fax: 78 48 17 45



Le chantier de l'école

Année 1995-1996

Jeudi 18 janvier 1996

6ème visite au chantier de l'école.

Il y avait 3 ouvriers sur le chantier.

Nous avons vu la grue fonctionner. Elle transportait des ferrailles pour fixer les banches, et des gros poids en béton. Les banches sont des plaques en bois ou en fer qui servent à coffrer le béton pour faire les murs. nous avons vu le premier mur du local à matériel.

Un camion de ciment est arrivé. Le conducteur a déroulé trois tuyaux entre le silo et le camion. Il a mis en route le compresseur et le tuyau s'est mis à bouger beaucoup pendant que le ciment passait dedans pour remplir le silo.

Nous avons demandé à quoi servait le petit rouleau au bout de la flèche de la grue. Il sert à arrêter le chariot. Il arrive que les grues tombent si elle portent quelque chose de trop lourd. Normalement, il y a un klaxon de sécurité qui avertit que c'est trop lourd.

Nous avons vu les classes des CP et des maternelles autour du chantier pendant que nous le visitons.

Loïc et Magali

(visio Kévin)



CE1-CE2 Pollionnay
Ecole publique 69290 Pollionnay
tel: 78 48 10 60
Fax: 78 48 17 45



Le chantier de l'école

Année 1995-1996

Vendredi 2 février

8ème visite du chantier

Quand nous sommes arrivés, les ouvriers étaient en train de préparer la construction du gros mur central de l'école.
Le grutier était dans sa cabine tout en haut de la grue. Nous l'avons vu descendre puis remonter.

Monsieur Sériziat nous a montré sur son plan les tuyaux pour la récupération des eaux de pluie et les tuyaux pour les eaux usées.

- Les eaux de pluie sont rejetées dans le ruisseau qui est en bas du terrain.

- Les eaux usées sont déversées dans le collecteur d'égout qui va jusqu'au bord du Rhône, en dessous de Lyon à la station d'épuration.

Tupé par Sandrine et Maxime
Filmé par Jocelyn



CE1-CE2 Pollionnay
Ecole publique 69290 Pollionnay
tel: 78 48 10 60
Fax: 78 48 17 45

PLAN DE FINANCEMENT DE L'ECOLE

Les études techniques conduites pour la construction de cette école ont été accompagnées de diverses études financières à caractère rétrospectif (le passé) ou prospectif (le futur). La première étude a été commandée par la précédente municipalité au Crédit Local de France (qui est depuis, devenu notre organisme de prêt pour l'opération). Par la suite d'autres études ont été conduites par la commune elle-même, par d'autres organismes susceptibles de prêter de l'argent, et enfin, précaution ultime, par la Trésorerie Générale du Rhône.

Ces études ont toutes conduit à la capacité pour la commune de réaliser cet investissement sans majorer de façon anormale les impôts locaux, à condition toutefois de **maîtriser de façon énergique les dépenses courantes de fonctionnement** de la commune, et aussi de réaliser la vente d'un bien communal ce qui n'est pas anormal pour une commune qui construit un nouveau bâtiment de 1700 m².

Pour les années 94 et 95, les informations qui suivent sont bien sûr constituées par les valeurs réelles (Compte Administratif) ; pour 96 à 2000, les valeurs données sont des valeurs prévisionnelles qui sont à lire avec d'autant plus de prudence qu'elles s'éloignent dans le futur.

N.B. : les études prévisionnelles qui suivent concernent la Comptabilité Communale à l'exclusion de l'assainissement comptabilisé à part depuis 1994 par la volonté du législateur.

1 - LE COUT TOTAL DE L'ÉCOLE

Le coût total de la construction de l'école, compris l'ingénierie est estimé à environ :

8,5 millions de francs TTC.

Le tableau ci-contre donne le détail des dépenses engagées. A noter que fin 95, environ 0,5 millions de francs (essentiellement de l'ingénierie) étaient déjà réglés.

Les dépenses imprévues concernent la gestion de la sécurité du chantier (rendues obligatoires par une récente loi) ainsi que la mise sous alarme de l'école pour prévenir tout désagrément...

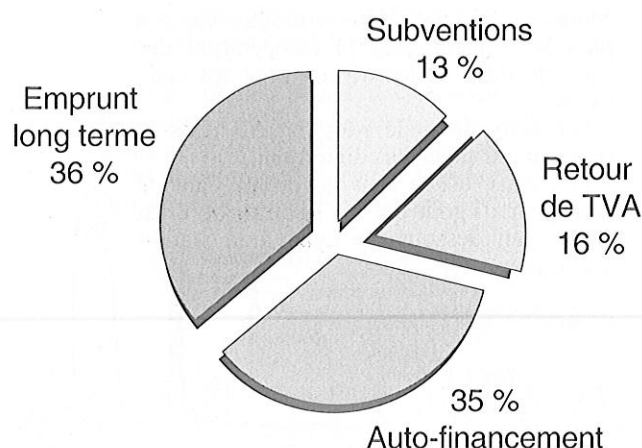
Dépenses	TTC
Géomètre	17 790
Sondages	10 274
Etude du bassin de retenue	11 267
Publications	13 836
Tirage des dossiers	14 316
Honoraires ingénierie	296 503
Coût des travaux : Hors chauffage	564 860
Chauffage	6 205 288
Bureau de contrôle	964 025
Assurance Dommages Ouvrages	89 244
Branchements : Elec (tarif jaune)	46 431
Eau (SDEI)	6 049
Gaz (estimations)	15 436
Equipement (estimation)	3 618
Prestations supplémentaires	144 720
Coordination sécurité chantier	78 089
Alarme anti-intrusion	25 628
Total (hors révisions)	8 507 375

2 - LE FINANCEMENT

La commune a bien entendu réalisé un certain nombre de dossiers de demandes de subventions auprès de l'Etat, du Département, etc. Le graphique ci-dessus tient compte des subventions pour lesquelles nous avons déjà une réponse affirmative (un peu plus de 1 million de francs).

L'emprunt long terme (15 ans) est estimé à environ 3MF, mais la dette s'élèvera transitoirement jusqu'à environ 5,5 MF à la fin du chantier.

L'autofinancement est pour l'essentiel dégagé par le budget de fonctionnement. A ce titre, la maîtrise des dépenses de fonctionnement sera donc un souci permanent de votre équipe municipale.



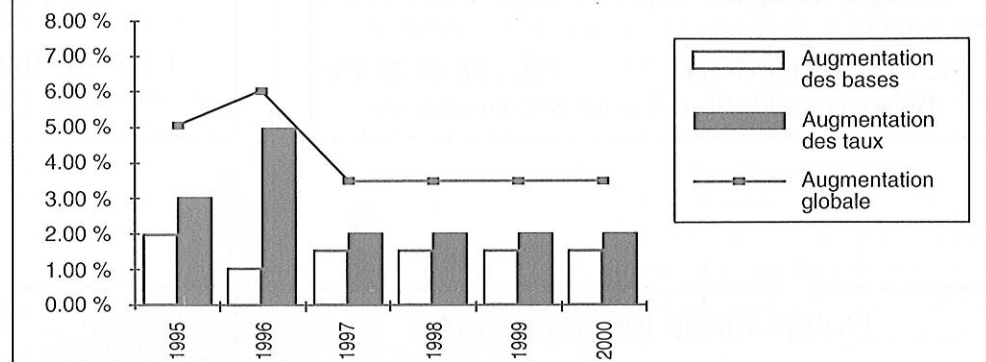
3 - FISCALITÉ ET DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

La municipalité a annoncé en réunion publique du mois de novembre 1995, **une augmentation prévisionnelle des taux d'imposition de + 5 % en 96 et + 2 % les années suivantes.** (voir tableau ci-contre)

Toutes les études financières prospectives réalisées le sont donc sur cette hypothèse.

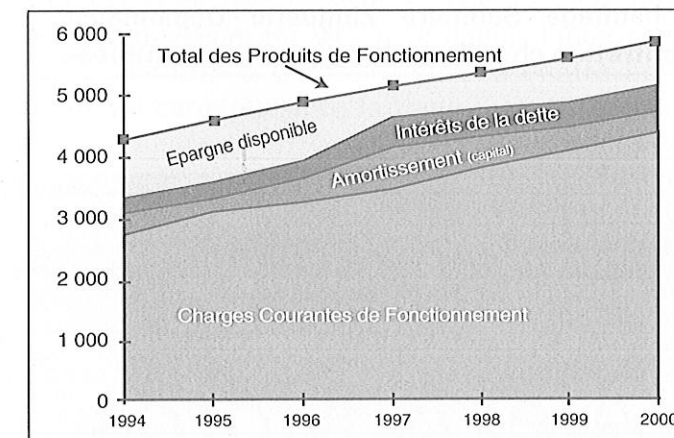
A noter que la variation réelle de l'impôt doit aussi tenir compte de l'augmentation des bases votées par le législateur lors de la loi de finances

La DGF (Dotation globale de fonctionnement) est versée annuellement par l'Etat pour subvenir en par-



tie aux besoins de fonctionnement courant des communes. Elle augmente de 1,8 % en 96. A titre de prudence, la variation prise en compte pour les prochaines années est de 1,5 %.

4 - Analyse prospective : EVOLUTION DE L'ÉPARGNE DISPONIBLE



La courbe ci-contre permet de se faire une idée sur l'évolution prévisible de l'épargne disponible, c'est à dire à la capacité pour la commune de faire face à d'autres besoins que celui de l'école.

Il apparaît clairement que l'année 97 sera l'année où l'épargne disponible sera la plus faible (environ 500 000 F), pour croître ensuite du fait notamment du remboursement anticipé de la dette par la récupération de la TVA (2 ans après la dépense pour une commune) et de la vente envisagée d'un bien communal (détermination en cours...).

En guise de conclusion à ce jour

Bien d'autres sujets comme celui de la dette de la commune ou de l'évolution du fonds de roulement ont naturellement fait l'objet d'une attention particulière lors des différentes études. Il n'est hélas pas possible sur deux pages d'en faire un état complètement exhaustif.

Les études effectuées se sont attachées lors de la définition des hypothèses financières à faire part d'une grande prudence (ex : augmentation des bases fiscales, augmentation de la DGF). Le lecteur comprendra que les éléments présentés ici, **sans être un engagement formel** compte tenu des incertitudes res-

tantes, **constituent bien l'objectif** de la municipalité, notamment pour la fiscalité.

Les éléments fournis dans le présent dossier paraîtront sans doute bien compliqués à certains et – je n'en doute pas – bien simplistes aux spécialistes financiers. L'objectif souhaité par la commission des finances est simplement de restituer par écrit l'essentiel de ce qui a pu être présenté oralement lors de la réunion publique de novembre 1995. Après cet exercice, je reste personnellement à la disposition de toutes les personnes qui souhaiteraient avoir de plus amples informations sur cette importante question.

Pour la Commission des Finances,
J.P. JASSERAND

La Cour du Roy

Restaurant gastronomique :

*Sa vue panoramique
Son jardin à la française
Son ruisseau à truites
et bien d'autres surprises*



Mariages - Banquets - Repas d'affaires - Séminaires

69290 POLLIONNAY Tél. : 78 48 15 73
Fermeture hebdomadaire le mardi et le dimanche soir

Nous aidons les décideurs
à prendre
les bonnes décisions

- CONTRÔLE TECHNIQUE DES CONSTRUCTIONS
- VÉRIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES DE SÉCURITÉ
- SÛRETÉ DE L'ENVIRONNEMENT
- ASSISTANCE À LA GESTION DE L'ÉNERGIE
- FORMATION PROFESSIONNELLE



RHÔNE-ALPES - AUVERGNE - BOURGOGNE
Tél. 72 32 52 52

Un réseau de compétence

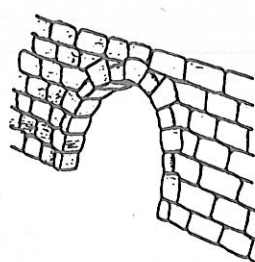
TRANSPORT - TERRASSEMENT
Locations de caissons pour déblais

Carrière de Gorrh - POLLIONNAY

Ets ROULET

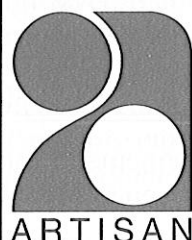
7, allée des Primevères
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON
Tél. : 78 59 22 64

Marc BOUCHARD
Artisan Maçon



Maçonnerie Générale
Taille de pierres
Rénovation

La Poizatière 69290 POLLIONNAY
Tél. 78 48 12 78



S.A.R.L. BEAUPELLET

ARTISAN DIPLOMÉ
« La Rapaudière »
69290 POLLIONNAY
Tél. : 78 48 12 48
Fax : 78 48 16 57

Chauffage - Sanitaire - Zinguerie - Dépannages
entretien chaufferie et ramonage cheminées

YAMAHA
LYON

Alexis Motos

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF
motos et accessoires

3 et 5, avenue Jean Jaurès - tél. : 78 72 39 39
atelier et pièces détachées
32 et 34, rue Chalopin - tél. 78 69 08 62 - fax 78 61 70 70

L.M. MAÇONNERIE

Tél. : 78 48 13 30

Lucien MARIGNIER

Les Mandrières - 69290 POLLIONNAY

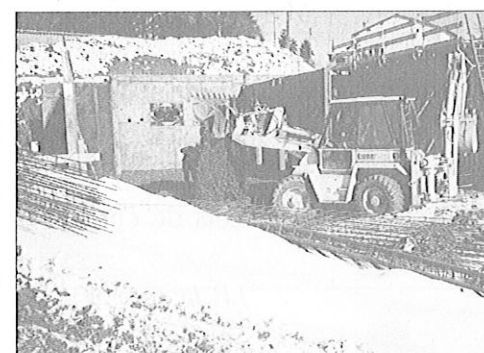
ECOLE

L'ÉCOLE, LA VOIRIE ET LA SÉCURITÉ

L'implantation de la nouvelle école va créer un surcroît de circulation (automobile et piétonne) dans sa proximité et par là même des risques accrus d'accidents.

Etroitesse des voiries, fossés longeant la voie, absence de trottoir ou de bande piétonne, carrefours sans visibilité, accès des cars de transports pour activités périscolaires très difficiles, voire impossibles... voilà les points sur lesquels ont portés nos réflexions et les actions à mettre en place pour améliorer la sûreté dans les déplacements des personnes.

• L'élargissement du V.C. n° 8 depuis l'intersection avec la route C.D. n° 70 vers le centre bourg jusqu'au carrefour avec la route C.D. 610 (encore appelé chemin du Mercier) devrait permettre le croisement des véhicules ainsi que la création d'un trottoir pour piétons.



Croix du Ban, améliorera la visibilité à l'intersection, rendant la traversée plus sûre pour les piétons (balises de priorité pour les véhicules, bandes piétonnes surélevées ?).

Ces deux points d'aménagement importants seront financés par le SIVOM dans le cadre du programme d'amélioration



ration des voiries intercommunales. Coût approximatif 600 000 F.

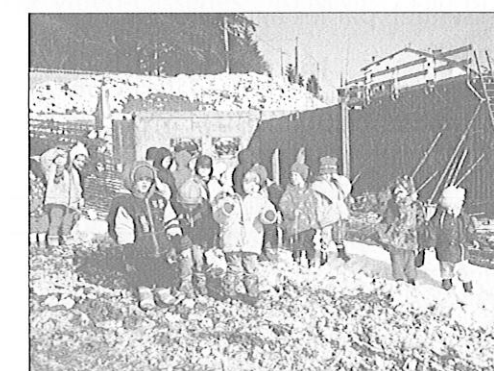
Resteront à la charge de la commune de Pollionnay les acquisitions foncières nécessaires à l'élargissement ainsi que l'éventuel dépassement du coût de ces travaux, risque minime qu'une étude précise devrait éliminer.

• L'aménagement du carrefour R.D. 70 et C.D. 610 ; là aussi, un énorme problème de visibilité rend actuellement ce carrefour très dangereux - alors imaginons aux heures de début et de fin d'école les risques multipliés.

S'agissant d'intersection de routes départementales, c'est le Conseil Général qui est responsable de

l'entretien... et de l'amélioration de celles-ci.

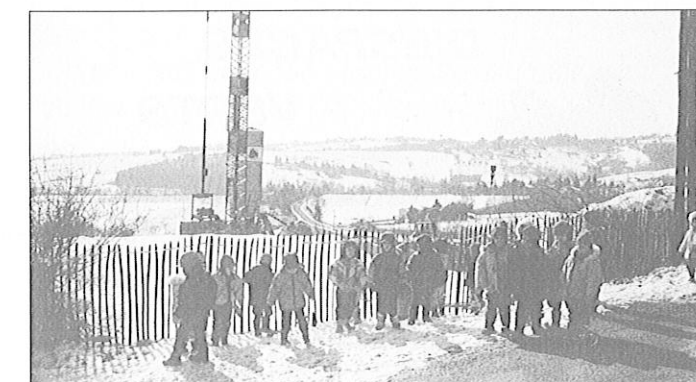
Grâce à l'appui de M. Barriol, notre Conseil Général, les études et les travaux nécessaires



seront conduits par les Services Techniques du Département.

Reste à harmoniser l'exécution de l'ensemble de ces travaux d'aménagement, sans oublier au passage l'enfouissement des réseaux E.D.F. et France Télécom, profitant de leurs nécessaires modifications tout en améliorant l'esthétique de l'ensemble.

R. Ravel.



A PROPOS DES "QUATRE VIEILLES"

Ce dont il s'agit ici n'est pas l'histoire de quelques personnes qui auraient acquis sagesse, expérience et rhumatismes, mais tout simplement des 4 taxes perçues par la commune que l'on affuble en effet de temps en temps de ce qualificatif.

Lors de sa séance du 28 mars 1996, le Conseil Municipal avait à remplir la tâche – peu populaire s'il en est – de voter le taux de ces taxes pour l'année 1996.

Rappelons tout d'abord quelles sont ces taxes :

- **Taxe d'habitation :** payée par tous les ménages de la commune.
- **Taxe sur le foncier bâti :** payée par les propriétaires.
- **Taxe sur le foncier non bâti :** payée, pour l'essentiel, par les agriculteurs.
- **Taxe professionnelle :** payée par toutes les entreprises artisanales, commerciales, industrielles, etc.

Rappelons ensuite que l'augmentation réelle payée par chaque contribuable résulte bien sûr de l'augmentation des taux votée par le Conseil municipal, mais aussi de l'augmentation des bases votée chaque année par le législateur dans le cadre de la loi de finances. Cette année, le législateur a choisi de n'augmenter les bases que de 1 % alors que l'inflation s'est située en 1995 autour de 2 %.

Après débat en commission des finances, il a été décidé de s'en tenir à l'augmentation de 5 % annon-

cée en réunion publique de novembre 1995 et de ne pas ajouter le différentiel entre l'inflation et l'augmentation des bases. L'augmentation réelle sera donc inférieure de 1 % à ce qui était prévu.

Les taux votés par le conseil sont donc les suivants :

- Taxe d'habitation 9,27 % (+ 4,98 %)
- Taxe sur le foncier bâti 11,50 % (+ 5,02 %)
- Taxe sur le foncier non bâti 40,06 % (+ 0 %)
- Taxe professionnelle 11,41 % (+ 4,5 %)

A noter que le taux d'augmentation de la taxe professionnelle est inférieur de 0,5 % aux autres taux (à l'exception de celui du foncier non bâti). Cette différence, certes un peu symbolique, est justifiée par la conscience qu'ont vos élus que le besoin d'équipement scolaire ne provient pas des entreprises de la commune.

Les diverses minorations de taux par rapport à ce qui était envisagé seront compensées par des économies substantielles sur le budget de Fonctionnement ainsi que par l'augmentation de la DGF, finalement un peu supérieure à nos prudentes prévisions.

A titre d'exemple, un contribuable qui a 2 enfants à charge et dont la valeur locative était celle de la moyenne de la commune en 95 (19 140 F), verra sa taxe d'habitation communale passer

de 1 352 F en 1995
à 1 352 x 1,01 x 1,05 = 1 434 F en 1996
soit 82 F de plus pour l'année.

Reste que chacun est naturellement conscient que la commune ne représente qu'une part de ces 4 taxes, et qu'il y a bien d'autres impôts (syndicats de communes, département, région)...

J.P. Jasserand

VOIRIE

Etre adjoint chargé de la voirie, c'est avoir des inquiétudes lorsque arrive le premier hiver. Il faut alors organiser le déneigement des routes, mettre les moyens techniques en place, déterminer les priorités (les voies communales les plus importantes, assurer l'accès des établissements médicaux, le centre bourg...), sans oublier les habitations les plus éloignées !

Lorsque la neige est arrivée, l'équipe des employés municipaux a su faire face de jour comme de nuit. A noter qu'ils ont épandu plus de 7 tonnes de sel cet hiver ! Grâce aussi au matériel (tracteur en location) déjà mis à leur disposition depuis trois mois.

Ah, voilà qui est nouveau à Pollionnay, les agents d'entretien de la voirie vont être "mécanisés". En effet, afin de mieux gérer nos dépenses de fonctionnement, de rationaliser le temps de travail de nos employés, le Conseil municipal a prévu lors du budget 1996 l'acquisition d'un tracteur équipé d'un chargeur frontal et d'une tailleuse de haies.

Un investissement raisonnable (145 000 F HT), compensé par la suppression de la prestation d'entreprises (déneigement, tonte talus et haies, entretien espaces verts, ou réparations de voirie et bâtiments).

Un bilan financier prévisionnel sur cinq années a été établi et montre la rentabilité de l'investissement... c'est rare dans les budgets des communes !!!

Et puis gageons que cela donnera encore davantage de motivation dans le travail à nos employés.

Robert Ravel.

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

La commune

- 1260 habitants en 1990.
- Ecole : 5 classes (130 élèves).

Les horaires

- Ouverture au public : 6 heures hebdomadaires (mercredi, samedi, dimanche de 10 h à 12 h).
- Permanences scolaires : 4 h 30/quinzaine.
- Permanence Maison de retraite : 1 h/mois.

Les collections

- Livres : 3 000 MMP*, 1 900 BDP*.
- Documents sonores : 140 MMP*, 420 BDP*.
- Vidéo-cassettes : 40 MMP*, 130 BDP*.

Le public et le prêt

- Lecteurs inscrits : 330. (183 adultes, 147 enfants). 25,4 % de la population.
- Prêt de livres : 12 006.
- Prêt de documents sonores : 2 687.
- Prêt de cassettes vidéo : 1 304.
- Prêt global annuel : 15 997 documents (7 665 pour adultes, 8 332 pour enfants).

Le budget

- Budget municipal : 16 500 F + 1 500 F (déplacements).
- Montant des inscriptions : 8 400 F.

L'équipe d'animation

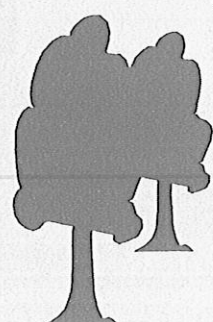
- 20 personnes bénévoles.

* MMP = Médiathèque Municipale de Pollionnay.

* BDP = Bibliothèque Départementale de Prêt.

Situation au 31.12.1995.

CREATION et ENTRETIEN D'ESPACES VERTS



René PAILLERON
"Le Revay"
69290 POLLIONNAY
Tél. 78.48.10.59

Haute Coiffure Mixte

Rénato
Styliste



Craponne - 66, Edouard-Millaud
Dames : 78 57 33 60 - Messieurs : 78 57 32 29

RESTAURANT TERRASSE

Olivier Terrasse

Restaurateur - Traiteur

Spécialités Maison

Menus Gastronomiques

Plats cuisinés à emporter (salés, sucrés)

Toutes réceptions

Tél. 78.48.12.06 - 69290 POLLIONNAY

DON DU SANG Pénurie de sang dans la région

Quelques chiffres

L'approvisionnement des établissements hospitaliers de la région en produits sanguins est, cette année, plus préoccupant que jamais.

Chaque semaine, vos dons sauvent 400 vies. C'est bien. Sachez pourtant que les prélèvements restent très insuffisants, puisqu'ils n'atteignent pas les 500 unités nécessaires quotidiennement.

Pour y parvenir, nous devons, ensemble, trouver 5 000 nouveaux Donneurs, mais aussi les fidéliser.

*Tant qu'il y a du sang, il y a de l'espoir.
Tant qu'il y a de l'espoir, il y a de la VIE !*

Collecte

Etablissement de T.S. de Lyon Gerland
1-3, rue du Vercors - 69007 Lyon
Tél. 72 71 17 00 - N° Vert : 05 31 55 66

Horaires de prélèvement :

- Du lundi au vendredi de 8 h à 15 h 30.
- Le samedi de 8 h à 11 h 45.

Grézieu-la-Varenne,
Centre d'animation (face à la mairie),
horaires de prélèvement :

- Mercredi 12.06.96 de 17 h à 19 h 15
- Mercredi 11.09.96 de 17 h à 19 h 15
- Mercredi 18.12.96 de 17 h à 19 h 15

Qui peut donner

Voir le tableau ci-dessous.

Donner son sang,

*une joie, un plaisir... peut-être pas !
un devoir : sans aucun doute
une fierté : sans conteste*

Estelle Dumortier

Types de dons		Age Maximum	Quantités maxima		Intervalle minimum entre deux dons consécutifs
			Pour un don	Pour une année	
Dons de cellules	Sang total Pas de 1 ^{er} don après 60 ans	65 jusqu'à la veille du jour du 66 ^e anniversaire	500 ml maximum de 8 ml par kg du poids corporel	3 dons (F) 5 dons (H) maximum 3 dons au-dessus de 60 ans (F et H)	8 semaines
	Plaquettes	60 jusqu'à la veille du jour du 61 ^e anniversaire	600 ml contenant un maxi- mum de 800 milliards de plaquette	5 dons (F et H)	
	Globules blancs	50 jusqu'à la veille du jour du 51 ^e anniversaire	500 ml	2 dons (F et H)	
Dons de plasma		60 jusqu'à la veille du jour du 61 ^e anniversaire	600 ml	20 dons maximum 12 litres	2 semaines

DU NOUVEAU À POLLIONNAY

1996 a vu l'installation, en remplacement du
Docteur Geoffry-Champetier, du
Docteur Pascal THOMAS,
médecine générale, médecine du sport.

Consultations sur rendez-vous

De 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00,
Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

Visites à domicile, Urgences jour et nuit. :

Tél. 78.48.11.56.
Tél. portable : 07.40.26.39.

DALILA et LIONEL,

les nouveaux (et jeunes) **buralistes** ont adressé à
chacun un questionnaire.

Soyez chics de le remplir selon vos goûts, vos
idées... N'oubliez pas de le déposer dans la boîte
qui est prévue à cet effet au bureau de tabac...
Nous avons tous à y gagner.

ETES-VOUS INTÉRESSÉ PAR UNE FORMATION EN SECOURISME ?

Nous vous proposons de passer l'A.F.P.S.
(L'Attestation de Formation aux Premiers Secours,
anciennement le BNS !) avec un moniteur de secou-
risme sapeur-pompier professionnel.

- Le nombre de candidats est limité à 12.
- Le tarif associatif est de 350 F par personne pour la formation complète.
- Les cours auront lieu à Pollionnay.
- Cette formation pourrait être dispensée sur 2 ou 3 samedis consécutifs.

Tél. 78.76.85.05.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Un clin d'œil des "Lutins de l'Ouest"



Le Relais nous permet
d'échanger nos idées avec
d'autres assistants et assis-
tantes maternelles, adhérents
des cinq communes,
encadrés par notre anima-
trice Christine. Ces
moments partagés
ensemble nous permettent
de progresser dans notre
profession avec reconnais-
sance de notre statut
(contrat, formation, secou-
risme).

Cependant, un grand
temps est réservé aux enfants, pour des activités
manuelles (pâte à sel, peinture...) et éducatives (éveil
musical, corporel...), et surtout une approche de la
vie en collectivité. Des temps forts sont organisés au
moment des fêtes de Noël, Mardi Gras..., ainsi que
des sorties au Parc de Lacroix-Laval, visite de musée.
Les parents trouvent ainsi un encadrement de quali-
té, une confiance certaine dans leur assistant ou
assistante maternel.

Ils peuvent être aussi acteur au sein du Relais pen-
dant les temps collectifs et les temps forts.

Les assistants et assistantes maternelles.

Relais Les Lutins de l'Ouest
10, rue de la Mairie, 2^e étage. St Genis-les-Ollières.
Tél. 78.57.44.91.

Pour tous renseignements, contacter le secrétariat :

- le mercredi de 8 h 30 à 12 h 30,
- les autres jours de 13 h 30 à 17 h 30.

RECHERCHE, pour septembre 1996, **une per-
sonne pour garder deux enfants** : 1 garçon
(9 ans) et une fille (6 ans), les mercredi et
vacances scolaires.
Tél. 78.48.16.09 (après 19 h).

LA MJC DE POLLIONNAY, C'EST REPARTI !

Le foyer de la MJC après avoir connu quelques problèmes de fonctionnement, rouvre ses portes.

C'est un lieu de rencontres, de détente. Il est ouvert à tous, sans distinction. A disposition, billard, baby-foot, flipper, jeux de cartes... Le foyer est ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 17 h 00 à 19 h 00, et le mercredi et samedi de 14 h 00 à 19 h 00. Pendant les vacances, ouverture du mardi au samedi de 14 h 00 à 19 h 00.

Nouveauté à la MJC : La Lettre de l'Emploi, publiée tous les 15 jours par le Centre Régional d'Information jeunesse (C.R.I.J.). Elle propose, des jobs d'été, des postes dans l'animation, des mesures jeunes et diverses offres d'emploi. N'hésitez pas à venir la consulter !

La MJC, c'est aussi un lieu où l'on pratique des activités. Une quarantaine de personnes participent aux cours de gymnastique toutes les semaines, le lundi ou le mercredi. Possibilité de s'inscrire pour le 3^{ème} trimestre, coût de l'inscription : 240 F.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 78.48.10.03.

Jérôme.



SAUVEGARDE DES COTEAUX DU LYONNAIS

La citation de M. Mercier retranscrite dans le bulletin municipal d'octobre 95 (N° 51) est extraite du rapport officiel de la séance publique du Conseil Général du 6 mars 1995 (rapport U95-202 page 23). Il nous semble important de rappeler que toutes les informations diffusées par la SCL sont extraites de textes ou documents officiels.

Pour la sixième année consécutive, la SCL a tenu son assemblée générale salle polyvalente, le vendredi 23 février 1996. Lors de cette séance, une présentation des actions et du travail du comité de Pollionnay a été présentée. Les rapports moral et financier ont été votés à l'unanimité. A noter que si les habitants ne se sont pas fortement mobilisés, la représentation du Conseil municipal fut exemplaire puisque plus de la moitié de ses membres étaient présents. La SCL, au nom de son bureau, remercie l'ensemble du Conseil municipal pour ses actions menées auprès des élus et des instances départementales et régionales.

A propos d'un maillage autoroutier et depuis longtemps préparé

A89 Projet Lyon Balbigny – peu rentable 12 à 18 000 véhicules jour – imposé sans correspondre au désir de la DDE et du Conseil Général. Décision ministérielle du 6 juillet 1994 sans aucun débat "Bianco". Alors que jamais indiquée, apparition d'une double antenne de raccordement à la RN7.

Antenne de la Tour-de-Salvagny : abouti sur la RN7 au Charpenay-Lentilly. Cette antenne constitue une amorce du contournement ouest voulu par M. Mercier. Actuellement sur la RN7 à la Tour-de-

Salvagny, il circule 20 800 véhicules jour et sur la D73, entre la RN6 et la RN7, 10 200. Demain il circulera 32 900 véhicules de la RN7 à la Tour et 25 600 sur la D73. Une antenne "entonnoir" vers Lyon, qui imposera et justifiera à terme le contournement ouest.

Le contournement ouest par les Coteaux du Lyonnais – susceptible de reprendre le tracé du schéma de voirie de décembre 1989. Indépendamment d'une voie de transit Nord Sud, son but exprimé à plusieurs reprises est de "rééquilibrer" l'agglomération lyonnaise. Ce projet aura donc une conséquence économique et démographique sur tout l'Ouest lyonnais. Le projet est repris dans le D.V.A. (Dossier de Voirie de l'Agglomération) et il s'agit clairement d'une **autoroute à péage pour relier A89 et A45**, cette idée se retrouve dans la "convention" qui devait être adoptée le 26.02.96 par le Conseil régional et où, en plus des études d'opportunité, il était déjà question "d'avant projet sommaire". Le texte, suite à l'action simultanée des maires et de nos comités, a été remanié mais la vigilance s'impose plus que jamais.

L'A45 Lyon - St Etienne, maillon d'un axe à vocation européenne (Lyon - Toulouse) demandé par le syndicat communal de St Etienne pour améliorer l'économie stéphanoise.

Sous sa forme "autoroute concédée à péage", elle n'était pas inscrite au schéma national de 1992.

Organisation d'un débat "Bianco" le 15.11.93 à St Etienne. Le débat est nettement dirigé vers la conclusion : l'A45 est nécessaire, les alternatives sont volontairement minorées, le rail ne pourra pas faire face...

Prétextant un "consensus", le Préfet demande l'établissement d'un cahier des charges (18.11.94) et le 14.02.95 constitution d'un comité de pilotage et définition d'une zone d'étude à l'intérieur de laquelle sera choisi un fuseau de 1 000 mètres...

De nombreux projets sont à l'étude, leur réalisation est peut-être plus proche que l'on veut bien nous le faire croire, venez nous rejoindre et ensemble sauvegardons l'avenir de notre région.

Alain Troïli, président de la SCL.



QUE SE PASSE-T-IL À LA MAISON DE LA RENCONTRE ?

Assemblée générale

Celle-ci s'est tenue le dimanche 21 janvier en présence d'une quarantaine de personnes, dont les représentants de la municipalité, de la médiathèque et de diverses associations locales.

Les activités de l'année écoulée et les projets ont été longuement exposés : dimanche-café, expositions, sorties, conférences, patrimoine...

Hormis les membres démissionnaires pour cause de déménagement, le C.A. a été réélu. Quelques personnes se sont présentées pour épauler l'équipe animatrice et aider aux dimanches-café.

Cette réunion fut agréablement rehaussée d'une exposition des œuvres de Claire Claus, artiste peintre de Mercruy. La Maison de la Rencontre lui renouvela ici sa gratitude.

Au cours de sa réunion suivante, le Conseil d'administration a reconduit son bureau, à savoir :

- Jean-Paul Marignier à la présidence ;
- Arlette Marignier et Mireille Doin aux finances ;
- Andrée Roux et Josette Chavand au secrétariat ;
- l'équipe chargée du préinventaire reste inchangée.
- Jeannine Deroux, Charlotte Hardaloupas, Stanis Brochet, Mahi Dangmann, Danielle Marignier apportent leurs compétences et leurs disponibilités.

Soirée astrologie

La Maison de la Rencontre avait fait le plein le vendredi 2 février pour venir écouter et interroger Mahi Dangmann sur l'astrologie, cette science ô combien méconnue et galvaudée.

Science cependant très ancienne puisque pratiquée par les Egyptiens, les Chaldéens, les Grecs, les Incas, les Mayas, les Chinois et autre Tibétains... Plus près de nous, notre culture chrétienne médiévale la pratiquait encore. Il suffit pour s'en convaincre d'admirer les magnifiques zodiaques sculptés sur les archivoltes de certaines de nos églises romanes.

Les Anciens pratiquaient l'astrologie non pas pour prévoir l'avenir, mais dans le seul but de mieux maîtriser leur destin.

Ce but reste le même aujourd'hui.



Matériels pour l'ennoblissement textile
CONSTRUCTEUR - Bureaux et ateliers

La Rapaudière - 69290 POLLIONNAY (Région Lyon)
Tél. : 33 (04) 78 48 11 44 - Fax 33 (04) 78.48.11.45

LA VIE ASSOCIATIVE

"... Cette science est basée sur l'étude de la position des planètes au moment précis de la naissance.

Notre signe zodiacal est déterminé par la présence du soleil dans un signe particulier au moment de la naissance. Ce signe et son soleil vont se trouver dans l'une des 12 maisons que comporte le zodiaque. Les maisons étant des types d'expériences de vies différentes que ce soleil doit rencontrer.

Il y a donc 12 maisons qui sont 12 secteurs d'expériences.

Ceci implique la notion de réincarnation, comme la concevait les civilisations anciennes citées plus haut, ainsi que les Hébreux et l'Eglise catholique jusqu'au second concile de Constantinople en 553.

Une personne qui a son soleil en maison 1 sera très différente de celle qui a son soleil en maison 8.

La maison 1 correspond à ce que l'on ramène des vies passées. Par exemple, si le soleil se trouve en maison 1, cela signifie que l'être avait déjà particulièrement développé toutes les qualités de ce soleil : sagesse, conscience, spiritualité, amour des autres, créativité...

A l'opposé, si saturne se trouve en maison 1, l'être possède un sens aigu de ses responsabilités, mais est par ailleurs rigide, fermé, discipliné, tyrannique, voire ascétique...

Nous savons tous que nous, terriens, recevons principalement notre énergie du soleil. De même, nul n'ignore l'influence de la lune sur les marées, la végétation, le cycle féminin, etc. Il en est de même des autres planètes du système solaire et des galaxies qui traversent périodiquement notre ciel et qui nous bombardent simultanément ou tour à tour de leur rayonnement énergétique particulier. Des exemples de conduites de vie de quelques personnalités connues de tous étaient cet exposé.

L'analyse des cas invite à la tolérance, car l'on comprend alors que le "travers" de l'autre n'est souvent que l'expression inconsciente d'un mal de vivre, et nous invite nous-même à corriger nos propres travers.

Le programme de conscience révélé par la lecture de son thème astral amène l'être à mieux se connaître, à exploiter son potentiel énergétique positif et l'aide à transformer les énergies dissonantes qu'il peut subir.

Chaque expérience de vie, bien comprise, bien vécue, amène l'être à mieux comprendre et à mieux vivre son programme de vie.

Le soleil étant le projet de vie essentiel à développer, chaque vie est une étape différente pour la réalisation de l'être..."

Enfin, le portrait type de chaque signe, brossé à grands traits de caractère, permettait à chacun de se reconnaître avec plus ou moins de nuances.

Cette soirée est à classer parmi les moments forts de la Maison de la Rencontre par le haut niveau des qualités d'âme et de cœur et la compétence qui se dégageaient de la conférencière. Ceci malgré quelques difficultés, pour le profane, de compréhension du processus d'étude et d'acquisition du vocabulaire spécifique.

A l'issue de cette soirée, autour des boissons fraîches et gâteaux partagés, quelques personnes ont manifesté le désir d'approfondir le sujet.

Si vous mêmes êtes intéressés par l'astrologie, des cours animés par Mahi Dangmann pourraient être organisés par la Maison de la Rencontre dès la rentrée prochaine. Faites-vous alors connaître auprès de l'équipe animatrice.

Si par ailleurs vous désirez faire établir votre thème astral, vous pouvez contacter directement Mahi Dangmann au 78.48.11.76.

Calendrier des projets

- **Sorties métro-théâtre des Célestins**, dimanche 14 avril.

La Maison de la Rencontre vous propose de profiter des journées Portes Ouvertes au théâtre des Célestins, à Lyon.

Visites commentées par les professionnels eux-mêmes. Des cintriers aux régisseurs, des accessoiristes aux habilleuses, des couturières aux

CABINET D'ARCHITECTURE SERIZIAT E.U.R.L.

- Bâtiments pour collectivités locales
- Logements collectifs (location ou accession)
- Bureaux, Commerces, Industries et Santé

565, chemin de la Bruyère 69760 LIMONEST - Tél. : 78 35 24 15 - Fax 78 64 94 23

LA VIE ASSOCIATIVE

A.P.R.A.C.

Association de Promotion Rurale d'Art et de Culture

Animation de mai sur le circuit des églises romanes des Coteaux du Lyonnais.

Depuis maintenant six ans, le premier dimanche de chaque mois, de Pâques à la Toussaint, les responsables et les bénévoles de ce circuit invitent le public à découvrir ces églises et chapelles aux origines romanes. Sobres, nichées au cœur des hameaux ou villages, elles livrent le témoignage de la foi et offrent aux visiteurs leur humble splendeur.

Cette année, comme elle l'a fait dans les années précédentes par des expositions d'icônes et de vitraux, l'A.P.R.A.C. organise une animation complémentaire durant le mois de mai.

En partenariat avec la Fédération Régionale des Mouvements A Cœur Joie, voici le "Printemps choral des églises romanes".

Avec :

- Mercredi 1^{er} mai, 17 h 00, église de Messimy, concert avec 2 chorales : **Chœur de César Geoffroy et EN.V.O.L.**
- Samedi 4 mai, 20 h 30, chapelle Saint-Lazare à Saint Martin-de-Cornas, concert avec la chorale **Alegria.**
- Dimanche 5 mai, 17 h 00, église Sainte Marie-de-Taluyers, concert avec 2 chorales : **Cassiopée et La Pastourelle.**
- Samedi 11 mai, 20 h 30, église N.D. de Rochefort à Saint Martin-en-Haut, concert avec 2 chorales : **Plein Jeux et Double Dièse.**
- Dimanche 12 mai, 17 h 00, église du Vieux Bourg de Montagny, concert avec 2 chorales : **Campanella et l'Ensemble Polyphonique de Lyon.**
- Dimanche 2 juin, 17 h 00, église Saint Jean-Baptiste de Châteaueux à Yzeron, concert avec la chorale **A Capella.**

Pour chacun de ces concerts, la participation aux frais sera de 30 F, gratuite pour les moins de 12 ans. L'exiguïté des chapelles Saint Vincent à Saint Laurent d'Agnay et Saint André de Larny à Pollionnay ne permet pas d'y organiser des concerts, ces deux sites proposeront une **exposition de photos des chorales A Cœur Joie de notre région**, et seront ouvertes aux visiteurs tous les dimanches de mai, de 15 à 19 heures.

Josette Chavand.

machinistes, les coulisses d'un grand théâtre nous seront ainsi révélées.

Entrées gratuites. Départ de Pollionnay par le bus 72 de 13 h 00. Retour à Pollionnay vers 18 h 15.

Inscrivez-vous à l'avance auprès de A. Marignier ou J. Chavand.

- **Sortie annuelle "Revoir ou découvrir"**, dimanche 12 mai.

Au programme :

- 10 h 00, visite du musée de la famille à Chasselay.
- 12 h 00, repas en commun à l'auberge ou tiré du sac.
- 14 h 30, visite promenade sur l'espace Pierres Folles à Saint Jean-des-Vignes avec ses expositions "Géologie et Botanique de notre région".

Inscriptions préalables obligatoires.

- **Exposition foire** sur le thème : Les Conscrits, le 1^{er} septembre.

Pour réaliser cette exposition, la Maison de la Rencontre fait à nouveau appel aux fidèles collaborateurs que vous êtes.

Nous recherchons :

- des photos de conscrits d'hier et d'aujourd'hui,
- des documents de tirage au sort, de conscription...
- des objets : cocardes, quilles, vêtements, coiffures...
- des chansons et coutumes ayant trait à la fête des classes...

Ces photos, objets et documents seront collectés contre reçu au cours des mois de mai et juin, et restitués à leurs propriétaires dès le 15 septembre. Merci d'avance de votre généreux concours.

Pour l'équipe animatrice,
Josette Chavand.

AUTO-ECOLE DE CHARBONNIERES

Conduite
accompagnée
à partir de 16 ans

Gérard CORNU
4, avenue de la Victoire
CHARBONNIERES-LES-BAINS
Tél. : 78 87 17 30
(RÉPONDEUR)

PERMIS B - PERFECTIONNEMENT
Prise et retour à domicile - Bureau ouvert de 13 h 30 à 15 h



ANCIENS COMBATTANTS

L'Association des Anciens Combattants de Pollionnay - Sainte Consorce - Marcy-l'Etoile a tenu son

assemblée générale ordinaire dimanche 28 janvier dernier, à la salle municipale de Pollionnay.

Le Président Roger Deroux souhaitait la bienvenue aux participants et les remerciait de leur nombreuse présence.

Après avoir demandé un moment de recueillement à la mémoire de trois camarades disparus depuis la dernière assemblée, il présentait ses vœux, en insistant pour ceux qui, touchés par le chômage et la dureté des temps, puissent trouver en 1996 des solutions à leurs problèmes.

Le Secrétaire Etienne Brochet présentait le rapport d'activités, énumérant toutes les commémorations et manifestations auxquelles l'association a participé ou a été représentée. Il rappelle selon "le devoir de mémoire", l'offre faite aux bibliothèques des trois communes d'un superbe livre "Soleils noirs" traitant par le dessin et la photographie le passé historique de la Déportation.

Il note que deux camarades ont reçu la carte et la Croix du Combattant, Ennemond Gerin et Maxime Dardillac.

Le Président présente le rapport moral rappelant les cérémonies des "cinquantenaires" qui ont marqué 1995, et poursuivant sur la morosité gagnant les concitoyens, "il faut réapprendre à cultiver le bon sens, à enseigner le civisme ; le mal de notre société, c'est la crise des volontés et le manque d'espoir en l'avenir pour de trop nombreux chômeurs et la jeunesse". Vient le rapport financier présenté également par le Président. Il précise que la politique conduite a été celle de la rigueur, l'époque actuelle n'étant pas à la dépense exagérée. Il souligne les importantes remises consenties à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la Victoire au cours des diverses manifestations (gratuité du repas du 8 mai, appréciable rabais sur le coût du voyage annuel).

Il ressort qu'au bilan général, le budget de l'association se porte bien, permettant encore cette année de ne pas solliciter de subvention auprès de la mairie.

Les rapports sont adoptés à l'unanimité. Il est ensuite procédé à la réélection des membres du Conseil et du Bureau. Aucune demande de candidature n'étant

présentée, le Bureau est reconduit à l'exception du secrétaire adjoint, ne désirant plus assumer cette fonction.

Diverses questions sont évoquées. Puis une invitation fut faite à partager la brioche et le verre de l'amitié entre participants, sympathisants et amis, en présence de l'ancien maire et du nouveau maire, Monsieur Gilbert Marignier, intronisé en la circonstance membre sympathisant.

Roger Deroux, Président.

Dates à retenir :

Réunions du conseil de gestion :

- Jeudi 25 avril, 9 h 30.

Après cette réunion, nous déposerons une plaque souvenir sur les tombes de nos amis : Henri Charles à Pollionnay, Paul Dugenet à Marcy.

- Jeudi 4 juillet, 9 h 30.
- jeudi 31 octobre, 9 h 30.

Commémoration et repas du 8 mai 1996 :

Mercredi 8 mai.

Voyage annuel : Jeudi 5 septembre.

Armistice 1918 : lundi 11 novembre.

Choucroute traditionnelle : samedi 16 novembre à midi.

P.S. Toutes précisions concernant ces manifestations seront données par circulaire.

LE RETOUR DES CLASSES EN 7

L'Amicale des classes en 7 reprend du service pour une nouvelle année de festivités. Nous réservons un bon accueil à tous les nouveaux conscrits(es) qui sont très nombreux.

Au programme de cette année, la nuit du 1^{er} mai et la vogue restent les deux fêtes traditionnelles chères dans le cœur de la population. Les feux de la Saint Jean et quelques soirées, ou nouveautés, vous distrairont jusqu'au banquet, en 1997, qui clôturera nos activités.

Au plaisir de vous accueillir à nos fêtes.

*Pour l'amicale,
Gilles Poccachard.*

B.I.J. - BUREAU D'INFORMATION JEUNESSE

Ce service a été créé en 1969. Il a ouvert à Craponne en 1980 (face à la mairie) et les 14 communes de notre canton vont régulièrement aux permanences à Craponne. Les jours d'ouverture sont le mercredi et le samedi. Un permanent reçoit et renseigne les jeunes à partir de 16 ans (tél. 78.44.84.75). Le B.I.J. a le label "Jeunesse et Sport".

Il existe 50 bureaux de ce type sur 3 départements.

Monsieur Thierry Mauletti du Centre régional en est le responsable. Il peut se déplacer pour faire de l'information si on le désire.

Le B.I.J. peut informer les jeunes sur les points suivants :

- l'emploi, la formation continue,
- la vie quotidienne,
- les sports,
- la santé, les méfaits de la drogue, etc.

En outre, des listes d'adresses pour chambres d'étudiants et des adresses pour les emplois saisonniers sont disponibles au bureau. La lettre de l'emploi est éditée une fois par mois.

Le budget prévisionnel de cet organisme est de 19 035 F ; le SIVOM prend en charge une participation de 9 518 F, et le solde est financé par les communes du canton, hors SIVOM.

ACCES AU CENTRE NAUTIQUE INTERCOMMUNAL

L'accès à tarif réduit est réservé aux personnes munies d'une carte de résident. Les formalités pour l'obtenir ou la faire valider sont simples : s'adresser à la mairie avec un justificatif de domicile récent, ainsi qu'une photo d'identité.

Il existe 2 types de cartes :

- une carte de résident "enfant" pour les enfants de 4 à 14 ans inclus (carte verte).
- une carte de résident "adulte" au-delà de cette tranche d'âge (carte bleue).

Au début de chaque année civile, les cartes doivent être validées à la mairie. Présenter à nouveau un justificatif de domicile récent.

INFORMATION PONT-BASCULE

Le SIVOM des Monts du Lyonnais vient de réaliser et de mettre en fonctionnement un pont-bascule intercommunal, destiné à la pesée des véhicules de toute nature (industriels, agricoles, de transport...) dont le poids est inférieur à 50 tonnes, et la longueur inférieure à 18 mètres.

Ce pont-bascule est situé dans la zone artisanale des Deux Vallées à Vaugneray, à côté de la déchetterie intercommunale.

Il est doté d'un système de paiement automatique permettant à chacun d'effectuer des pesées à toute heure.

Les tarifs sont les suivants :

- 300 kilos à 8 tonnes inclus 10 F
- 8 à 12 tonnes inclus 15 F
- 12 à 22 tonnes inclus 20 F
- 22 à 40 tonnes inclus 35 F
- 40 à 50 tonnes inclus 50 F

Pour les usagers (entreprises ou particuliers) qui souhaitent utiliser régulièrement le pont-bascule, il est possible de souscrire un abonnement, qui donne la possibilité de payer à intervalle régulier (mois, trimestre) les droits de pesée, sans avoir à régler à chaque utilisation du pont.

Les entreprises ou les personnes intéressées par cette formule doivent se faire connaître au

SIVOM des Monts du Lyonnais, 20 chemin du Stade, 69670 Vaugneray. Tél. 78.57.17.99.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Valentin Perraud, le 10 janvier 1996.
Laëtitia Amandine Perrier, le 14 janvier 1996.
Jennifer Denise Renée, le 18 janvier 1996.
Géromine Teulade, le 30 janvier 1996.
Florent Félix Jasserand, le 12 février 1996.
Laurène Philippine Adélaïde Hoerd, le 3 mars 1996.

MARIAGES

Jean-Claude Janin-Thivos et Annie Chenouf, le 14 février 1996.

DÉCES

Henri Charles, le 18 janvier 1996.
2 décès au Centre Médical Les Presles.
6 décès à la Maison de retraite Les Aurélias.
2 décès à la Maison de retraite Jean-Villard.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 1979 doivent se présenter à la mairie avant le 30 avril 1996, muni de leur carte d'identité et du livret de famille des parents.



Mécanique • Carrosserie
Peinture
Vente neuf & occasion

GARAGE CHAPOLARD

Agent Peugeot

6 route des Pierres Blanches - 69290 GRÉZIEU-LA-VARENNE
Tél. 78 57 02 09 • Fax 78 57 29 98

CARRIERES POCCACHARD SARL

PRODUCTION DE GORRE OCRE - ROUGE - JAUNE - GRAVILLONS LYONNAIS
TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE ET DE CARRIERE

LA RAPAUDIERE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE
LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER

TEL. : 78 48 13 14 - Fax : 78 48 17 54

Merci de votre confiance
aux annonceurs qui aident à la parution du Bulletin Municipal.

Le prochain bulletin paraissant fin juin 1996, les personnes désirant faire paraître des articles, doivent les déposer en mairie, si possible accompagnés de photos, avant le 12 juin 1996. Merci.

Jacques Poix Communications

PAO
PHOTOCOPIE
N & B - COULEUR
IMPRIMERIE
PAPETERIE



2 ADRESSES
POUR MIEUX
VOUS SERVIR

50, av. Victor Hugo
T A S S I N
Tél. : 78 34 89 18
Fax : 78 34 88 91

68, av. Ed. Millaud
C R A P O N N E
Tél. : 78 44 87 66
Fax : 78 44 62 35

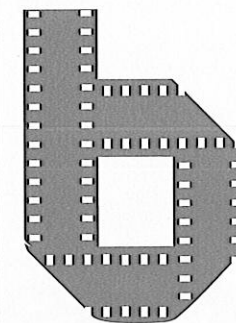
Voyages GILBERT Havas Diffusion

15, rue de la Charité - 69002 LYON - Tél. : 78 37 78 09
186, cours Emile Zola - VILLEURBANNE - Tél. : 78 84 56 72

LOCATION DE CARS 8 à 80 places
Cars : toilettes - vidéo - air conditionné

Séjours - Circuits - Avions
Billets avions - SNCF
Programmes spéciaux pour groupes

jean-louis bessenay photographe



KODAK Express
Développement en
1 heure ou 24 heures

78 57 04 89

103-105, av. édouard millaud
69290 craponne



Les Aurélias Pollionnay

69290 Pollionnay par Craponne
Tél. : 78 87 42 42 - Fax : 78 87 42 00

Etablissement médicalisé pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de toute affection neurologique nécessitant une prise en charge.
Celle-ci est assurée par une équipe soignante adaptée, encadrée par un personnel médical spécialisé.
Cure médicale - Long séjour

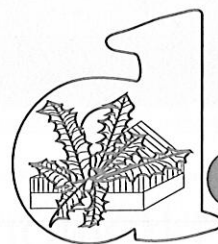
La vie prend des couleurs avec le libre-service de la plante Desbos



Grand choix de plantes vertes et fleuries, compositions, plantes à massifs, fleurs coupées...



**Pour vous servir : Non-Stop
de 9 h à 19 h du lundi au samedi
de 9 h à 12 h dim. et jours fériés**



**Libre-service
de la plante**

Desbos

**Av. Marcel Mérieux - 69280 Marcy l'Etoile
Tél. : 78 87 18 58 - Fax : 78 87 82 96**